

ANNEXE C

Cette lettre d'exemption désigne tout transitaire qui désire prendre la responsabilité de tous les envois de ses clients.

Le texte de la lettre doit être transcrit sur du papier entête de votre entreprise. Après l'avoir notariée veuillez la retourner à La Chambre de Commerce de Lévis.

Veuillez noter que le transitaire est entièrement responsable de la mise à jour de la liste de ses clients.

LETTRE D'EXEMPTION (TRANSITAIRES)

Chambre de commerce de Lévis
5700, rue J.-B.-Michaud
Bureau 225
Lévis (Québec) G6V 0B1

A QUI DE DROIT :

La présente lettre de garantie certifie que toutes déclarations faites par la Chambre de commerce de Lévis concernant l'origine et/ou les prix des expéditions d'exportations effectuées par **(nom du transitaire)**, au nom de leurs clients ci-dessous mentionnés, sur la foi des renseignements fournis par cette même entreprise, sont et seront endossées par **(nom du transitaire)** et ses clients.

Liste de clients

De plus, l'entière responsabilité est par le fait même assumée pour toutes erreurs ou inexactitudes sur les dites déclarations et/ou documents s'y rapportant.

Signature du Transitaire
(lettres moulées et signature)

Assermenté devant moi à _____
Ce _____ jour de _____ 20____.

Notaire ou Avocat